



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

TGV

Question écrite n° 30581

Texte de la question

Reponse. - La desserte des gares de la ligne Paris-Brest doit permettre aux villes concernees de beneficier de la realisation de TGV Atlantique ; elle fait l'objet a cet effet d'etudes approfondies menees en concertation avec les collectivites locales. C'est ainsi qu'une correspondance specialement ameenagee en gare de Rennes avec le TGV ramenera le temps de parcours sur Paris-Lamballe de 3 h 48 actuellement a moins de trois heures. Pendant l'ete, pour favoriser le rayonnement touristique de Lamballe et de ses environ, la SNCF a prevu un arret quotidien du TGV.

Texte de la réponse

Reponse. - La desserte des gares de la ligne Paris-Brest doit permettre aux villes concernees de beneficier de la realisation de TGV Atlantique ; elle fait l'objet a cet effet d'etudes approfondies menees en concertation avec les collectivites locales. C'est ainsi qu'une correspondance specialement ameenagee en gare de Rennes avec le TGV ramenera le temps de parcours sur Paris-Lamballe de 3 h 48 actuellement a moins de trois heures. Pendant l'ete, pour favoriser le rayonnement touristique de Lamballe et de ses environ, la SNCF a prevu un arret quotidien du TGV.

Données clés

Auteur : [M. Chouat Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30581

Rubrique : Sncf

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 1987, page 5355

Réponse publiée le : 25 janvier 1988, page 386